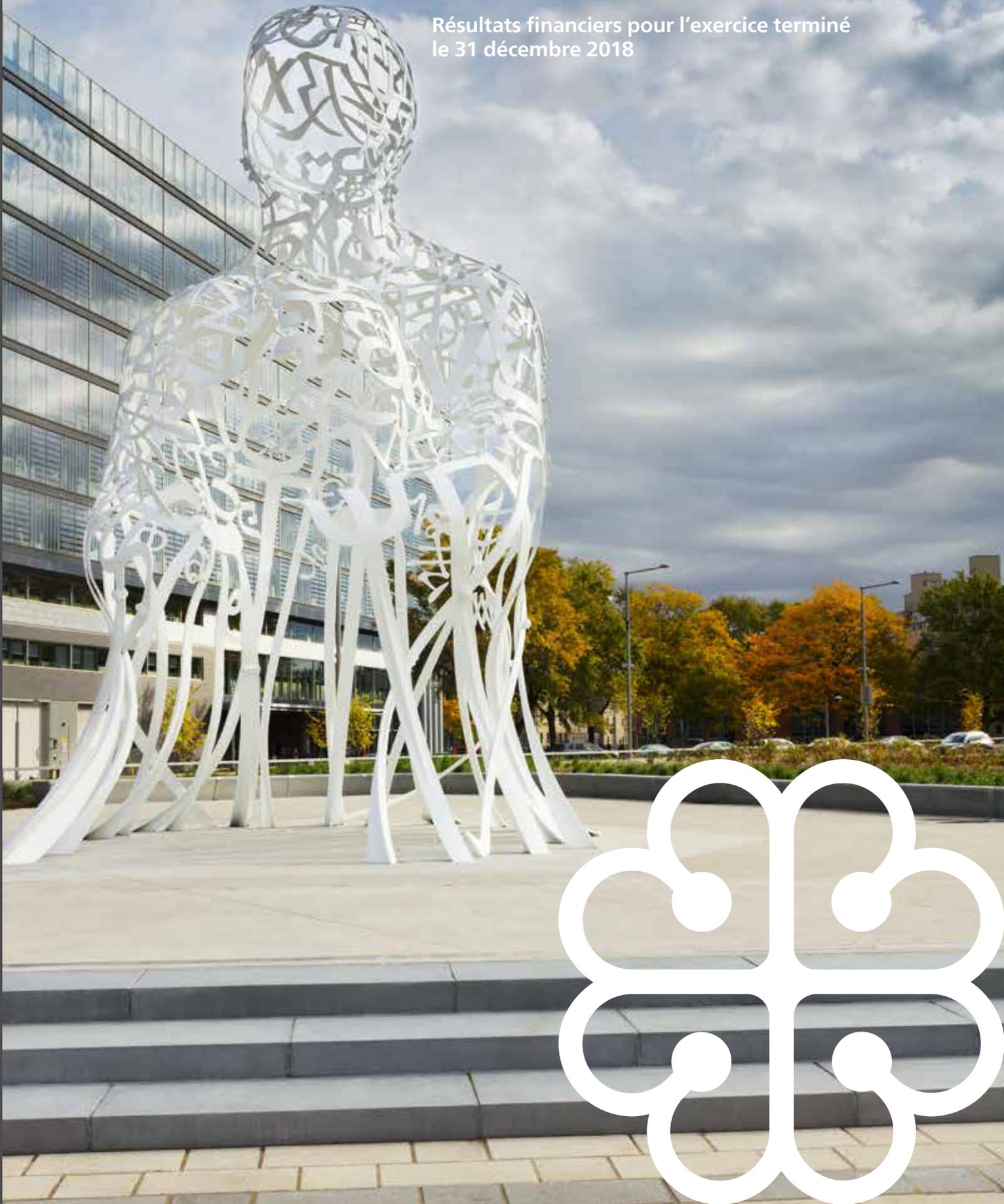


Rapport de la mairesse

Faits saillants

Résultats financiers pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2018



MESSAGE DE LA MAIRESSE

Présenté lors du conseil municipal du 17 juin 2019



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens

C'est avec fierté et un sens du devoir accompli que je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier annuel 2018 de la Ville de Montréal ainsi que les conclusions des rapports des vérificateurs internes et externes qui en ont fait l'audit. Cet exercice répond à la fois aux exigences de la *Loi sur les citées et villes* ainsi qu'à l'engagement pris par résolution du conseil municipal.

L'exercice financier qui s'est terminé au 31 décembre 2018 présente un surplus fiscal global de 212,7 M\$, une augmentation de l'ordre de 73,2 M\$ en comparaison à l'exercice financier 2017. Il est important de souligner la diminution du déficit de l'agglomération de Montréal, qui est passé de 86,2 M\$ en 2017 à 15,6 M\$ en 2018.

De ce surplus de 212,7 M\$, 73,7 M\$ sont attribuables à la bonne gestion des opérations dans les arrondissements. Les efforts d'optimisation déployés par les services corporatifs ont, pour leur part, contribué à ce surplus avec un excédent s'élevant à 139,0 M\$.

Des revenus supplémentaires non anticipés ont également contribué à cet excédent ainsi que des économies réalisées dans les charges de fonctionnement par l'exercice d'un contrôle serré de ces charges.

REVENUS

Le total des revenus présentés au rapport financier s'établit à 5 482,1 M\$, en hausse de 189,9 M\$ par rapport à celui de 2017.

L'effervescence du secteur immobilier montréalais a permis de générer, au titre des droits sur les mutations immobilières, des revenus plus élevés de 69,8 M\$ que ceux prévus au budget original, alors que les licences et permis ont engendré, de leur côté, des revenus supplémentaires de 36,6 M\$.

La finalisation d'ententes avec les gouvernements fédéral et provincial sur l'expropriation de terrains appartenant à la Ville de Montréal, pour la réalisation du pont Samuel-De Champlain, du complexe Turcot et du Réseau express métropolitain, a généré des revenus non prévus de 24,9 M\$.

Toutefois, des revenus moins élevés que ceux prévus au budget original au chapitre des amendes et des pénalités ont réduit le surplus global de 17,6 M\$.

DÉPENSES

Le total des charges de fonctionnement et de financement présenté au rapport financier atteint un montant de 4 998,1 M\$ comparativement à 5 052,0 M\$ en 2017, soit une baisse de 53,9 M\$.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement, des économies totalisant 58,3 M\$ par rapport au budget original s'expliquent principalement comme suit :

- baisse des coûts des services professionnels et techniques pour un montant de 36,8 M\$;
- réduction des frais de location d'entretien et de réparation pour un montant de 33,1 M\$, et ce, particulièrement au chapitre de la location d'immeubles;
- diminution des frais de financement de 10,1 M\$;
- réduction de 34,2 M\$ des contributions faites à des organismes, dont une somme de 22,1 M\$ résulte de dépenses moindres de la Société de transport de Montréal dans le cadre des activités de la Société de financement des infrastructures locales et, par conséquent, d'une contribution équivalente moindre de la Ville de Montréal.

La variation des dépenses s'explique aussi par la hausse de certaines charges de fonctionnement quant à la rémunération et aux cotisations de l'employeur, pour un montant de 34,8 M\$ ainsi qu'au niveau des biens durables, pour un montant de 17,1 M\$.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Les dépenses en immobilisations ont atteint 1,7 G\$, soit une augmentation de 306,6 M\$ par rapport à 2017. Pour la troisième année consécutive, les dépenses en immobilisations ont connu une croissance de plus de 20 %.

Année	Dépenses en immobilisations		
	M\$	Augmentation M\$	Augmentation %
2014	842,4		
2015	931,4	89,0	10,57
2016	1163,8	232,4	24,95
2017	1414,9	251,1	21,58
2018	1721,5	306,6	21,67

La progression dans la réalisation des investissements prévus au *Programme triennal d'immobilisations* (PTI) s'inscrit dans les grandes orientations du *Programme montréalais d'immobilisations* (PMI) pour la période 2015–2024. L'augmentation des engagements annuels de la Ville témoigne de notre détermination à combler les besoins dans nos infrastructures vieillissantes afin d'éliminer le déficit d'entretien dans les réseaux d'eau et de voirie.

À l'appui de cette perspective de rattrapage historique du déficit d'entretien de nos infrastructures, une stratégie d'accroissement des paiements au comptant a été instaurée et maintenue depuis 2014.

RAPPORT DES AUDITEURS

L'audit des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2018 a été effectué conjointement par la vérificatrice générale de la Ville de Montréal et la firme externe Deloitte SENCRL/s.r.l., qui ont émis une opinion sans aucune réserve.

POURSUIVRE LA LANCÉE

Nous ne perdons pas de vue nos grandes priorités que sont le développement économique, l'environnement, la mobilité et l'habitation.

Ainsi, nous poursuivrons nos efforts par des investissements soutenus représentant une somme de 360 M\$ pour les quatre prochaines années pour accélérer l'économie montréalaise et contribuer à maintenir la situation économique favorable que connaît Montréal.

En 2018, la Ville a mis en place des mesures visant le soutien des communautés d'affaires pour limiter les impacts économiques lors de chantiers majeurs pour la vitalité de nos artères commerciales. La Ville a versé une somme de 13,5 M\$, sous forme de contributions, aux Sociétés d'initiative et de développement commercial en appui à leur travail de revitalisation des artères commerciales.

En matière d'environnement et de transition écologique, nous avons conclu l'année par la création du Bureau de la transition écologique et de la résilience pour mieux relever les défis liés aux changements climatiques.

Nous avons consacré une somme 1 065 M\$ à la mobilité, soit des investissements en immobilisations de 440,9 M\$, une contribution de 551,5 M\$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain et un montant de 72,6 M\$ pour la gestion des opérations du Service des infrastructures, de voirie et des transports.

Les sommes consacrées à l'habitation et à l'urbanisme représentent un total de 189,6 M\$ pour l'année 2018. Ainsi, 133,7 M\$ ont été investis dans le cadre du PTI 2018-2020 et 55,9 M\$ ont été attribués à la gestion des opérations du Service de la mise en valeur du territoire. Les sommes allouées à ce secteur ont permis, notamment :

- de mettre en place le nouveau *Programme d'appui à l'acquisition résidentielle*;
- d'inspecter 2 354 logis par la division en matière de salubrité;
- de contribuer au projet de création de logements de l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant;
- d'investir dans un projet pilote de 307 logements abordables.

Ces budgets ont aussi permis des acquisitions stratégiques en matière d'urbanisme pour la réalisation de projets dans différents quartiers, comme Griffintown, le Triangle et le site du campus Outremont, et pour des acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification.

Le succès dans la réalisation des projets planifiés au PTI et l'efficacité de nos équipes font en sorte que le ratio d'endettement atteint 99 % pour 2018. La *Politique de gestion de la dette* fixant celle-ci à un maximum de 100 % des revenus budgétés, l'administration élaborera une stratégie de retour à un ratio d'endettement sous la limite de 100 % dans le cadre de la préparation des programmes d'immobilisations des prochaines années.

Nous devons donc ajuster notre rythme de réalisation à notre capacité d'emprunter sur les marchés ainsi qu'à notre capacité de dégager des sommes à consacrer au paiement au comptant des immobilisations. L'intensité du rattrapage des déficits d'entretien de nos infrastructures devra être revue pour obtenir une meilleure acceptabilité sociale en raison de l'augmentation des nuisances liées à la multiplication des chantiers et refléter plus justement la capacité financière réelle de la Ville.

Nous nous engageons à maintenir une gestion financière efficace et transparente. La démarche de consultation prébudgétaire témoigne d'ailleurs de cet engagement. Nous poursuivons toujours notre quête pour faire de Montréal une ville plus performante, durable et innovante tout en exerçant sur les finances les contrôles requis pour une saine gestion.

La mairesse de Montréal,



Valérie Plante